



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance extraordinaire du
lundi 22 juin 2020, à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Lecture de l'avis de convocation et du rapport de signification
- 1.3. Séance à huis clos
- 1.4. Adoption de l'ordre du jour
- 1.5. Avis de motion – Règlement 788-2020 décrétant la modification des articles 3 et 6 du règlement d'emprunt 784-2020 (prolongement des avenues Sicard et 50^e) et ses annexes B, D et E
- 1.6. Dépôt du projet de règlement d'emprunt 788-2020

2. Administration générale

- 2.1. Covid-19 – Taux d'intérêt et pénalité à 0

3. Loisirs et Culture

- 3.1. Camp de jour 2020 – Embauche d'animateurs supplémentaires – Covid 19

4. Voirie

- 4.1. Contrat notarié pour céder les parcelles A, B, C et D du lot 5 278 594 ainsi que la création de servitude – Autorisation de signature
- 4.2. Réfection d'une section du 5^e Rang Est (entre la rue du Ciné-Parc et le 161, 5^e Rang) – Octroi du contrat – Contrôle qualitatif des matériaux

**Prochaine séance ordinaire du conseil le
lundi 6 juillet 2020, à 19 h 30**